

## GARDERIE :

Matin : 7h30 à 8h15 pour tous en salle de garderie (deuxième porte blanche )

Soir : Garderie pour les maternelles et les primaires de 16h30 à 17h45 ( les parents peuvent récupérer à tout moment un enfant en garderie: sonner et se présenter à l'interphone). **Attention à bien refermer la porte pour la sécurité de vos enfants.**

Etude : Pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 de 16h45 à 17h45.

tout élève fréquentant l'étude devra respecter les horaires 16h45-17h45.

En cas de départ avant 17h45, l'enfant devra rester en garderie et non à l'étude.

Garderie du soir pour tous : de 17h45 à 18h45 à la garderie.

**Il y aura étude et garderie tous les soirs sauf les veilles de vacances.**

## CANTINE

Suite au changement apporté avec l'opération « cantine à 1 euro », les factures des repas vous arriveront en fin de mois.

Après le repas, des ateliers seront proposés aux enfants sur la base du volontariat. Ces ateliers sont encadrés par les enseignants ou les surveillants. Ils seront présentés aux enfants fin septembre.

## FORMATION CHRETIENNE

Le catéchisme , préparation aux sacrements, est assuré en paroisse, dès le CE2. Les séances n'auront plus lieu à l'école mais à la salle paroissiale. L'école et l'équipe de bénévoles de caté peuvent organiser un déplacement collectif jusqu'au lieu des séances mais nous aurons besoin de l'aide de parents pour encadrer les enfants sur le trajet et/ou pour animer les séances. Merci de vous faire connaître auprès de la direction ou lors de l'inscription ou de la réunion d'information.

Un temps d'éveil religieux est assuré par les enseignants, il est partie intégrante de notre projet éducatif.

## COMPOSITION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE ET D'ENCADREMENT A LA RENTREE 2020-2021

Cette année encore nous a apporté des changements dans l'équipe éducative :

Nous accueillons de nouvelles enseignantes :

*Les TPS PS MS	Mme Sandrine ELLEBOUDT	aidée de Océane et Rose
*La classe de MS-6S	Mmes Isabelle VEROVE et Marie GRONDEL	aidées de Justine et Wendy
* La classe de CP	Mme Laurence DEHAUDT	
*La classe de CE1	Mmes Hélène KELLER	
La classe de CE2	Mme Claude France DECROOS	
*La classe de CM1	Mme Sophie LEGRAND	
*La classe de CM2	Mme Juliette DELASSUS	
*Le regroupement d'adaptation	Mme Marie-Jacques DERNIS	

\*Mmes Justine DECRIEM, Marine FRANCOIS, Océane PATIN, Rose Zwertvaegher, Wendy DUBUS et Léa POOT encadreront les enfants durant les temps de cantine et de garderie

Au secrétariat, Mme Gisèle BADR vous renseignera pour toutes les questions de facturation le mardi après midi et le jeudi matin.

Mme Sophie Bouquet et Mme Aurélie Méchain interviennent auprès d'enfants en tant que Auxiliaire de Vie Scolaire à l'école Sainte Thérèse.

A la cantine, Mmes Marine FRANCOIS et Christelle FRANCOIS assurent le service et la vaisselle auprès des enfants ainsi que l'entretien des locaux scolaires, accompagnées de Justine, Léa et Océane.

## QUELQUES DATES

La messe de rentrée de la paroisse de Bergues aura lieu le dimanche 2 octobre.

La fête de l'école aura lieu un samedi soir de fin janvier / début février (date non encore connue).

Célébration de Noël : vendredi 16 décembre à 10h30 à l'église de Bergues avec le collège Saint Winoc et le lycée IET de Hoyville

La kermesse aura lieu le samedi 25 juin.

Assemblée générale de l'APEL : Vendredi 23 septembre

Les classes participeront à diverses semaines à thèmes :

Semaine du goût, semaine de la science ( suivant les classes) : en octobre

Semaine de la littérature : courant Novembre

Semaine des mathématiques : en mars

Semaine du développement durable et Journée internationale de l'école en plein air

Semaine du sport et du handicap : fin juin

Et différentes sorties ou animations pédagogiques en école auront lieu suivant les classes.

Les classes de CP et CE2 vivront une classe de découverte les 15 et 16 mai 2023.

Les classes de 6S, CE1, CE2 et CM1 bénéficieront de séances de piscine organisées et financées par la CCHF.

Les échanges avec la Maison de Famille Saint Augustin reprendront dès le mois d'octobre.

Les parents et les enfants pourront vivre les matinées sans cartable :

Samedi 10 décembre matin et le samedi 25 mars

L'école vous sera ouverte ces samedis matins afin que les enfants puissent vous faire découvrir ce qu'ils vivent au sein de notre école.

## CALENDRIER DES VACANCES

Toussaint : Du samedi 22 octobre au lundi 7 novembre 2022.

Noël : Du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2023.

Vacances d'hiver: Du samedi 11 février au lundi 27 février 2023

Vacances de printemps: Du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023

Début des Vacances d'été: vendredi 7 juillet 2023 après la classe

(le départ en vacances a lieu après la classe; la reprise des cours le matin du jour indiqué).

Les élèves n'auront pas classe le vendredi 19 mai 2023 (Pont de l'Ascension pour toutes les écoles)



ÉCOLE SAINTE THERÈSE  
29 Rue Faldherbe  
59380 BERGUES

Tel : 03 28 68 62 24

Email : [ECOLE.STE.THERESE3@wanadoo.fr](mailto:ECOLE.STE.THERESE3@wanadoo.fr)

Site : [www.sainte-therese-bergues.org](http://www.sainte-therese-bergues.org)

Madame Vérove et les enseignantes se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Circulaire n°1 Septembre 2022

C'est ensemble que nous pourrions avancer, apportant nos dons, nos qualités, attentifs aux besoins de chacun dans le respect du groupe.

Que chaque membre de la communauté éducative de l'École Sainte Thérèse, enfant, parent, enseignant, personnel, bénévoles, puisse être Témoin de cette école d'humanité.

Si vous le souhaitez, Vous pouvez garder la circulaire à la maison et recevoir ou coller ce talon dans le cahier de liaison

Chers parents

Après ces quelques semaines de rentrée, voici les premières informations de l'année.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons choisi de continuer à évoluer autour du thème de :

***l'Éducation à l'Écologie Intégrale.*** Nous insisterons cette année sur l'alimentation , en partenariat avec l'association « Qui change » qui nous permettra tous, enfants, parents et équipe éducative, de relever ensemble certains défis. Chacun, Chacune, sera amené à apporter sa petite pierre pour que tous, nous prenions soin de notre « Maison Commune ».

Quelques rappels pratiques dans le fonctionnement de notre école :

#### HORAIRE DES COURS

Pour toutes les classes : 8h25 à 12H00

14H00 à 16h30.

La porte de la cour est ouverte à partir de 8h15 le matin et 13h50 l'après midi.

La porte est ouverte à 11h55 pour permettre la sortie des maternelles.

Merci de respecter les horaires

#### ENTREE des élèves : RUELLE ST GEORGES.

En PS et en MS les parents sont autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à la porte de leur classe.

Pour permettre une arrivée étalée et plus calme, les élèves des autres classes se dirigent seuls dans leur classe. Les enfants de Moyenne section se dirigeront seuls dans leur classe dès le mois de novembre. Si vous les sentez prêts, ils peuvent le faire dès maintenant.

Si vous souhaitez rencontrer une enseignante, vous pouvez lui demander un rendez-vous par l'intermédiaire

du cahier de liaison ou directement lors des sorties de la classe.

Les enseignantes font un accueil échelonné le matin et l'après-midi pour être disponible pour les enfants. Les

parents ne sont pas acceptés dans les couloirs. En cas d'urgence, vous pouvez passer le message au

personnel se trouvant aux accès ou à la directrice.

#### SORTIE des élèves :

Pour les maternelles, la sortie se fait par la porte de la classe.

Les enfants de primaire sont rangés dans la cour et attendent le signal de l'enseignant pour quitter les rangs.

Les enfants sortant seuls fourniront en début d'année une autorisation parentale.

Merci de vous garer sur les places autorisées : certains de nos voisins ne peuvent aller travailler

ou rentrer chez eux, des voitures étant garées devant leur entrée. Imaginez que cela vous arrive...

Vous gagnerez du temps en vous garant plus loin de l'école et en arrivant à pied. Il est interdit de se

garer devant les portes et portails de l'école. Une place devant l'école est réservée pour les personnes

porteuses de handicap. Merci de la laisser libre pour ceux qui en ont besoin.

➤ **RAPPEL :** Les circulaires collées dans le cahier de liaison doivent toutes être signées, même en maternelle. Cela nous permet de vérifier que vous avez bien eu les informations.

➤ Cette première circulaire vous arrive sur papier. Les suivantes seront mises en ligne et vous devrez les signer électroniquement. Merci de nous dire ci-dessous si vous préférez continuer à les recevoir sur papier.

Monsieur, Madame ..... Parents de ..... en classe de ..... ont pris connaissance de cette circulaire.

Je préfère recevoir les prochaines circulaires sur papier. Oui non

signature des parents